

> ETAT DE GENÈVE – OFFICE CANTONAL DU GÉNIE CIVIL
> COMMUNE DE VERSOIX

ROUTE DE SUISSE

TRONÇON : RAMPE DE LA GARE / ROUTE DES FAYARDS

REQUALIFICATION

3^{ÈME} ÉTAPE : DÈS LE 14 JANVIER 2019 – DURÉE 11 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil, en collaboration avec la ville de Versoix, réaménage la totalité de la route de Suisse sur le territoire genevois ainsi que certaines places communales versoisiennes. Les travaux se dérouleront en 4 étapes, sur le tronçon situé entre la route des Fayards et la frontière cantonale entre Genève et Vaud.

Cette troisième étape de **travaux débutera le lundi 14 janvier 2019 sur le tronçon allant de la route des Fayards à la rampe de la Gare. La circulation sera mise en sens unique dans le sens "Genève → Vaud" et la vitesse sera abaissée à 40 km/h.** La déviation du trafic de transit en direction de Genève par le chemin de Montfleury et les routes de l'Etraz et des Fayards sera maintenue. De plus, afin de permettre une meilleure répartition du trafic, **le chemin de Montfleury sera maintenu en sens unique en direction de la route de l'Etraz** (voir infographie au verso). Les travaux auront lieu en semaine et en journée. A noter que certains travaux de bétonnage pourront toutefois avoir lieu certains samedis.

Les cheminements piétonniers seront maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

Le parcours de la ligne V des tpg subira des modifications dès le dimanche 9 décembre 2018 pour une durée d'une année. Le nouvel arrêt terminus de cette ligne sera l'arrêt "Versoix-La Scie". Un bus-navette desservira la boucle des arrêts "Versoix-Bourg" à "CS La Bécassière". Un parcours de 200m séparera l'arrêt-terminus "Versoix-La Scie" de l'arrêt du bus-navette "Versoix-Bourg". Pour plus d'informations : www.tpg.ch et infographie au verso.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances sonores et de circulation peuvent subsister. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains et les usagers de la route de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommandent aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

3^{ème} étape : dès le lundi 14 janvier 2019, pour une durée estimée à 11 mois

Nouveau parcours du bus V des tpg : dès le 9 décembre 2018, pour une durée d'une année

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

L'ensemble des travaux contribue à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et à aménager des espaces adéquats pour la mobilité douce. **Cette mesure figure au catalogue des 100 mesures de mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée le 5 juin 2016 par près de 68% des Genevois** : découvrez le dossier complet sur la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée sur ge.ch/lc/lmce

RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH

MAIRIE DE VERSOIX
ROUTEDESUISSE@VERSOIX.CH
TÉL. 022 775 66 00
WWW.VERSOIX.CH

ROUTE DE SUISSE
TRONÇON : ROUTE DES FAYARDS / RAMPE DE LA GARE
REQUALIFICATION
3ÈME ÉTAPE : DÈS LE 14 JANVIER 2019 – DURÉE 11 MOIS

PHASES III et IV – Requalification route de Suisse – Itinéraire de déviation



Prolongation des travaux de l'étape 2 (phase II) jusqu'à avril 2019

La circulation est rétablie dans les deux sens sur le tronçon de la route de Suisse compris entre le chemin de Montfleury et le chemin de Pont-Céard. Toutefois, sur le tronçon compris entre le chemin du Pont-Céard et la route de Sauvigny, la circulation est maintenue en sens unique en direction de Genève jusqu'à la fin de l'étape prévue au début du mois d'avril 2019.

- L'accès à la route de Sauvigny depuis la route de Suisse provenance du canton de Vaud ne sera effectif qu'à la fin de l'étape 2



plus de **confort** et de **sécurité** à **Versoix**
 pour tous les modes de déplacement

